



Pôle Politique du Travail

Affaire suivie par : Christian MAMPOUYA
Tél. : 09.88.88.81.45
Mél. : christian.mampouya@dreets.gouv.fr

Le directeur régional

à

Monsieur SETA Pascal
24 rue des chasseurs
34340 Marseillan

Toulouse, le 31 janvier 2024

Récépissé d'enregistrement d'Intervenant en Prévention des Risques Professionnels

Monsieur,

Vous sollicitez votre enregistrement en qualité d'intervenant en prévention des risques professionnels.

J'ai le plaisir de vous informer que vous êtes enregistré en qualité d'IPRP.

Cet enregistrement vous permet d'exercer les missions d'IPRP externe dans les domaines de compétences pour lesquels vous avez justifié des conditions de diplômes et/ou d'expériences exigibles.

| |
|---|
| <p>Denomination: SETA Pascal Statut: Personne Physique N° enregistrement: 2023122034082 Date de fin de validité: 20 décembre 2028</p> |
|---|

En application de l'article D4644-9 du code du travail, il pourra être mis fin, à tout moment à l'enregistrement de l'intervenant en prévention des risques professionnels lorsque celui-ci ne dispose pas des compétences nécessaires, qu'il ne respecte pas les prescriptions légales ou qu'il n'est plus en mesure d'assurer sa mission.

Par ailleurs, sauf refus de votre part, vos coordonnées seront mentionnées dans la liste des IPRP sur le site de la Dreets Occitanie.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

P/ Le directeur régional

La directrice adjointe du travail
Responsable du service Sécurité et
Santé au Travail



Virginie NEGRE